

Chaîne Loran-C de la mer du Labrador

La Chaîne de la mer du Labrador comportera des stations émettrices situées à Fox Harbour (Labrador), Cape Race (Terre-Neuve) et Angissoq (Groenland). Leur sera associée la station de surveillance et de contrôle de St. Anthony (Terre-Neuve).

Chaîne Loran-C de l'Atlantique Nord

Lorsque les stations de Cape Race (Terre-Neuve) et de St. Anthony (Terre-Neuve) auront été intégrées à la Chaîne Loran-C de la mer du Labrador, elles ne pourront plus opérer dans la Chaîne Loran-C de l'Atlantique Nord. Toute restructuration par l'USCG de la Chaîne Loran-C de l'Atlantique Nord pouvant en résulter sera coordonnée avec la GCC.

Choix, acquisition et gestion des emplacements

Le choix, l'acquisition et la gestion des emplacements voulus seront à la charge de l'organisme participant du pays où ceux-ci sont situés. L'emplacement de la station d'Angissoq (Groenland), laquelle fera partie à la fois de la Chaîne de l'Atlantique Nord et de la Chaîne de la mer du Labrador, sera à la charge de l'USCG, ainsi que spécifié dans les accords pertinents.

S'il s'avère nécessaire à une date ultérieure d'étendre la couverture Loran-C au nord de la chaîne de la mer du Labrador, les emplacements voulus seront choisis par la GCC de concert avec l'USCG, ainsi qu'avec le Gouvernement du Danemark s'il y a lieu.

4. Équipement électronique Loran-C

Ainsi qu'il a déjà été précisé, le présent Accord porte sur deux chaînes Loran-C—la Chaîne de la mer du Labrador et la Chaîne de la côte est du Canada—comportant au total cinq (5) stations émettrices, une (1) station de surveillance et de contrôle et deux (2) stations de surveillance automatiques dans les régions éloignées. Sont énoncées ci-dessous les responsabilités de chaque organisme en ce qui concerne la fourniture, l'exploitation et l'entretien de l'équipement électronique de chacune des stations.

Station de surveillance automatique—Cape Elizabeth

- L'USCG assurera la fourniture, l'exploitation et l'entretien de tout l'équipement voulu sur place pour surveiller les signaux Loran-C.
- L'USCG assurera la fourniture et l'entretien des lignes terrestres voulues depuis Cape Elizabeth jusqu'au point frontière situé sur la voie reliant Cape Elizabeth à la station de contrôle de St. Anthony.
- La GCC assurera la fourniture et l'entretien des lignes terrestres voulues depuis le point frontière jusqu'à la station de contrôle de St. Anthony.

Station de surveillance automatique—Montague

- L'USCG fournira tout l'équipement voulu sur place pour surveiller les signaux Loran-C, et en conservera le titre de propriété.